



USM VILLEPARISIS
Madame Martine CAMPOY

Dossier suivi par :
Thierry CADET
Mail : thierry.cadet@ffroller-skateboard.com
Ligne directe : 05 56 33 65 35

Bordeaux,
Le lundi 8 janvier 2024

N/REF : SC/TC
Objet : Labellisation des Clubs 2024

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu nous transmettre votre candidature à la labellisation fédérale 2023. Au terme de l'instruction de votre dossier, j'ai le plaisir de vous informer de l'attribution :

Du label roller deux étoiles !

Les labels fédéraux sont décernés aux structures qui se distinguent par la qualité des actions menées. Ils participent pleinement de notre volonté d'accompagner et de promouvoir les clubs qui jouent un rôle actif dans le développement de notre sport.

En complément du diplôme ci-joint, nous vous avons fait parvenir, par mail, un kit de communication dédié à la labélisation de votre club. Ce kit se compose de votre logo « club labellisé », une bannière et un visuel destinés aux réseaux sociaux, un papier à entête avec le logo « Labellisé » pour vos courriers ainsi que votre diplôme « club labellisé ».

Nous vous invitons, dès à présent, à les faire figurer sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je tiens, par ailleurs, à vous indiquer que le cercle communication se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la conception graphique d'outils complémentaires (kakemonos, banderoles, oriflammes...) que vous pourriez souhaiter réaliser. Le cercle peut également vous accompagner dans la recherche d'un fournisseur.

Nous vous renouvelons toutes nos félicitations et tenons à vous remercier pour votre implication au service de notre sport.

Vous souhaitant une bonne continuation, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Boris DARLET
Président de la FF Roller & Skateboard